

CORONAVIRUS COVID-19

Le covid-19 bouleverse notre vie et notre quotidien.

Nous espérons qu'en cette période difficile, vous et vos proches êtes en bonne santé et en sécurité.

Parce que notre vocation est d'être à vos côtés en tant qu'employeur, chef d'entreprise, salarié, nous mettons tout en œuvre pour vous assurer le meilleur niveau de service client. Notre responsabilité est aussi de veiller à la protection de nos salariés ; nous avons généralisé le travail à distance de nos équipes pour garantir la continuité de notre activité.

Face à cette situation, voici des modalités pratiques pour répondre au mieux à l'ensemble de vos demandes :

Attention, toutes vos demandes, à l'exception de celles portant sur les remboursements optiques et dentaires et sur les adhésions et affiliations, doivent être adressées à votre Caisse de MSA comme habituellement.



L'accueil téléphonique est fermé.

Nous étudions une solution pour rouvrir un accueil téléphonique.



L'adresse email à laquelle vous faites vos demandes reste active : **contactanips@anips.fr**

Nos équipes continuent de traiter les demandes mais le délai de réponse peut être allongé. Par ailleurs, merci de privilégier l'envoi de documents/pièces justificatives en pdf ou scannées/photographiées (attention à la qualité des photos).



Concernant les documents reçus par voie postale, nous recherchons une solution pour permettre à nos collaborateurs en télétravail de les traiter. Il est à prévoir un allongement de nos délais d'engagement habituels.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre patience.

Un dernier mot : **prenez soin de vous et de vos proches.**

Et n'oubliez pas !

- les gestes barrières pour vous protéger et protéger les autres,
- de prendre une attestation de sortie (imprimée ou manuscrite) pour les cas autorisés,

Retrouvez toutes ces infos sur le site <https://www.gouvernement.fr/infocoronavirus>.